



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les enfants et l'école pendant la COVID-19 et par la suite : offrir des occasions qui favorisent les interactions et suscitent l'intérêt des jeunes

Août 2021

Une note de breffage de la SRC

Nous avons passé la majeure partie de l'année dernière à examiner et à synthétiser les recherches sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les enfants et les jeunes canadiens dans le contexte scolaire. Notre Note de breffage revue par des pairs met en évidence le fait que des menaces considérables pèsent sur le bien-être, la réussite scolaire et le développement sain des enfants.

Au cours des dix-huit derniers mois, la pandémie a non seulement coûté la vie à des millions de personnes dans le monde, mais a également bouleversé presque toutes les institutions publiques et privées de la planète. Les soins de santé et de longue durée ont été particulièrement touchés, mais également les systèmes scolaires : plus de 90 % des 1,6 milliard d'élèves dans le monde (ainsi que les personnes qui en prennent soin et leurs enseignants) ont été touchés par la fermeture des écoles. Au Canada, toutes les écoles provinciales et territoriales ont été fermées pendant de longues périodes à un moment ou à un autre de la pandémie. La plus longue période de fermeture a eu lieu en Ontario, où les enfants et les adolescents ne se sont pas rendus à l'école pendant plus de la moitié de l'année scolaire de 2020-2021. Le personnel enseignant et les conseils/commissions scolaires se sont adaptés à ces perturbations sans précédent dans le domaine de l'éducation en élaborant de multiples modèles d'enseignement, y compris des programmes d'apprentissage à distance en ligne et d'apprentissage mixte pour les jeunes qui ne pouvaient pas aller à l'école en personne. Les parents et autres personnes responsables d'enfants, dont beaucoup ne disposaient pas de toutes les ressources nécessaires, ont également dû assumer la charge supplémentaire de soutenir l'apprentissage de leurs enfants pendant la pandémie. Malgré ces vaillants efforts, toutes sortes de variations de modes d'apprentissage, élaborées de toute urgence en temps de crise, ont été vécues par 5,7 millions de jeunes canadiens, qui ont été confrontés à de nombreuses difficultés dont les conséquences seront d'une grande portée et potentiellement durables.

En effet, en raison de ces perturbations du système d'éducation, beaucoup trop de jeunes canadiens ont perdu de l'intérêt pour l'apprentissage, ont connu des problèmes chroniques d'assiduité, ont vu leurs résultats scolaires baisser et ont obtenu moins de crédits pendant la pandémie. Et l'influence de ces difficultés a été beaucoup plus profonde pour ceux qui étaient déjà à risque avant que la COVID-19 soit déclarée une pandémie mondiale. La portée néfaste de la pandémie s'est également étendue au-delà des indicateurs éducatifs traditionnels, affectant pratiquement tous les aspects du développement des enfants. Les fermetures d'écoles ont eu un impact sur la sécurité alimentaire des jeunes, ainsi que sur la détection et le signalement des cas de maltraitance et de négligence envers les enfants. Les fermetures d'écoles se sont également opposées au besoin fondamental d'appartenance des jeunes, entraînant un isolement social et une solitude accrus, et ont conduit à une détérioration notable de la santé mentale d'un grand nombre d'élèves. Pour aggraver les choses, les jeunes ont non seulement été isolés de leurs pairs et de leurs enseignants et éducateurs, mais ils ont également subi de longues séparations de

leurs réseaux familiaux et communautaires élargis, qui comprennent notamment leurs coéquipiers, leurs entraîneurs, leurs mentors, leurs conseillers et leurs chefs spirituels.

Les écoles n'ont jamais été des lieux exclusivement d'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique. Elles offrent des possibilités d'apprentissage et d'échanges dans des domaines tels que les arts, le monde naturel, l'actualité, la santé sexuelle et la littératie numérique. Elles fournissent également des ressources alimentaires aux jeunes dans le besoin. Elles offrent des services thérapeutiques aux personnes handicapées. Elles constituent un cadre riche pour le développement des compétences sociales. Elles peuvent remplir une importante fonction de liaison entre les familles et les services communautaires. Elles sont le premier point de contact pour les jeunes qui ont des préoccupations liées au bien-être mental et représentent le cadre le plus courant de prestation des services de santé mentale au Canada. De plus, les écoles contribuent à assurer la sécurité des jeunes, puisque les enseignants sont souvent les premiers à signaler les cas de violence et de négligence envers les enfants. Notre note de breffage souligne que l'une des meilleures façons d'atténuer les menaces qui pèsent actuellement sur le bien-être, l'apprentissage et la sécurité des enfants et des adolescents est de faire en sorte que les écoles restent ouvertes chaque fois qu'il est possible de le faire de manière sécuritaire.

La pandémie a été difficile pour les jeunes. Elle l'a également été pour les enseignants, le personnel de soutien et les directeurs d'école, qui ont dû adapter rapidement leurs environnements d'apprentissage, être vigilants relativement aux directives en constante évolution de la santé publique et veiller à leur propre santé et sécurité, tout en essayant de maintenir l'intérêt et la motivation des jeunes. Il ne s'agit pas d'un mince exploit et il faut le reconnaître et le valoriser. Notre note de breffage souligne également que la reprise après la pandémie devra impliquer les adultes qui s'occupent des élèves dans les écoles. Les conditions de travail du personnel enseignant sont les conditions d'apprentissage des élèves. Par conséquent, on ne peut dissocier le bien-être des enseignants de celui des enfants et des jeunes dont ils ont la charge.

En résumé, il ressort clairement de notre rapport qu'il n'est ni tenable ni éthique de maintenir les jeunes à l'écart des relations, du soutien et des possibilités d'apprentissage qu'offrent les écoles. Nous sommes à l'aube d'une « catastrophe générationnelle » et la situation actuelle exige une intervention rapide pour atténuer les dommages potentiels. Voici donc nos recommandations générales pour la relance après la pandémie dans le domaine de l'éducation ; nous fournissons des suggestions plus détaillées dans le document principal.

Recommandations

Recommandation 1 : Donner la priorité à la réouverture sécuritaire de toutes les écoles au Canada et faire en sorte qu'elles restent ouvertes. Les écoles doivent être les premiers lieux à ouvrir et les derniers à fermer.

Recommandation 2 : Donner la priorité au personnel enseignant, au personnel scolaire et aux travailleurs de soutien dans les plans de déploiement du vaccin. Affecter des fonds fédéraux aux écoles afin qu'elles puissent efficacement mettre en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections selon les besoins et selon la hiérarchie des mesures de contrôle : mesures d'élimination/de substitution, mesures techniques, mesures administratives et équipements de protection individuelle. Des ressources doivent également être allouées pour faire en sorte que les bâtiments soient sécuritaires et adéquatement ventilés.

Recommandation 3 : Comblent les lacunes en matière d'éducation. Des programmes d'intervention devraient être élaborés pour les jeunes qui ont subi les effets néfastes d'une scolarité interrompue ou inachevée. Des activités en petits groupes pendant la journée scolaire, des services de soutien virtuels offerts individuellement après l'école et des camps d'été offrant une combinaison de jeux, de loisirs de haute qualité et d'activités d'étude sont quelques pistes de solutions qui devraient être envisagées en partenariat avec les organisations communautaires. Pour garantir l'équité, ces programmes devront être gratuits pour les enfants et leurs familles. En outre, les mesures d'intervention visant à redonner de l'intérêt aux jeunes qui ont quitté l'école ou qui ont connu des problèmes chroniques d'assiduité pendant la pandémie devront recevoir un financement supplémentaire. Pour combler les lacunes en matière d'éducation, il faudra également investir dans le développement socioaffectif des jeunes par le biais d'approches de soutien socioaffectif dispensées en milieu scolaire.

Recommandation 4 : Prendre des mesures pour réduire les inégalités. Les inégalités sapent le travail du personnel enseignant. Les enfants et les jeunes qui subissent les effets de la pauvreté et de l'iniquité économique subissent également la faim, des situations d'itinérance, un accès inégal à Internet haute vitesse et à la technologie, et sont plus susceptibles d'appartenir à des groupes historiquement marginalisés et mal desservis. L'école ne peut pas résoudre tous les problèmes de la société, mais elle est un lieu où nous pouvons les dépister et les reconnaître. Il est important que nous veillions à ce que l'école n'amplifie pas les inégalités existantes et que les programmes pédagogiques et les évaluations tiennent activement compte de la diversité des origines, des contextes et des expériences, et qu'ils les mettent en valeur.

Recommandation 5 : Créer une stratégie nationale qui reconnaît que la santé mentale des jeunes est importante pour leur réussite dans la vie et qu'elle doit être soutenue dans le contexte où il est le plus facile de les rejoindre — l'école. Cette stratégie devra également permettre de coordonner les soins entre les différents secteurs afin d'offrir un cadre de soins progressifs et un continuum complet de mesures de soutien en santé mentale couvrant la promotion, la prévention, l'intervention précoce et les traitements. Cette stratégie nationale devra aussi prévoir des plans pour faire face à la tragédie du suicide qui frappe tous les segments de la population, mais en particulier les adolescents et les jeunes des Premières Nations et des peuples métis et inuits, qui sont touchés de façon disproportionnée. Nous devons également accorder la priorité et investir les fonds qui sont nécessaires au bien-être et au mieux-être du personnel des écoles et du système scolaire, sans lequel nos objectifs ne pourront être atteints.

Recommandation 6 : Investir dans des études de suivi exhaustives basées sur la population afin d'obtenir des informations plus précises sur la façon dont la pandémie a pu affecter tous les enfants et les jeunes canadiens, ainsi que des renseignements sur les groupes qui ont été plus particulièrement touchés. Nous devons savoir précisément qui a été touché, de quelle façon et pendant combien de temps, afin que nous puissions prendre les mesures appropriées pour mettre en place des systèmes et fournir des services qui pourront mieux les soutenir à l'avenir.

Recommandation 7 : Améliorer l'accès à Internet et aux services numériques. La pandémie a révélé des besoins et des inégalités liés à l'accès aux technologies. Ces lacunes ont non seulement un impact sur l'apprentissage des enfants et des jeunes, mais elles limitent également la capacité des enfants et de leurs familles de s'y retrouver dans les services offerts, notamment les sites Web de rendez-vous pour les vaccins et les réseaux d'emploi, d'éducation, d'apprentissage et sociaux. Le gouvernement du Canada devra faire en sorte que l'accès aux plateformes d'apprentissage

numériques, à Internet haute vitesse et aux appareils d'apprentissage numériques soit public, universel et gratuit, tant en anglais qu'en français.

Recommandation 8 : Améliorer l'expertise des enseignants en intégrant la pédagogie numérique à tous les programmes de préparation des enseignants. Élaborer un plan et une stratégie clairs pour que tous les enseignants canadiens aient une compétence numérique complète d'ici trois ans. L'expertise numérique ne devrait pas se limiter à la connaissance des applications, des onglets, des plateformes et des autres ressources techniques, mais devrait aussi inclure la capacité de déterminer si les ressources numériques apportent ou non une contribution unique à un apprentissage efficace par rapport aux autres ressources. L'expertise numérique devrait également inclure des connaissances sur la manière de cerner, de limiter et de gérer les risques qui accompagnent souvent l'apprentissage basé sur les technologies numériques.

Recommandation 9 : Soutenir l'enseignement en tant que travail essentiel. Le manque troublant de soutien fourni au personnel enseignant pendant la pandémie pourrait avoir fondamentalement sapé sa capacité à rebondir une fois la pandémie mieux contrôlée. La formation d'une table ronde nationale en collaboration avec les fédérations, les syndicats et les associations affiliées existantes, y compris le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, serait nécessaire pour reconsidérer le statut professionnel de l'enseignement et travailler à l'amélioration des conditions dans lesquelles le personnel enseignant, les enfants et les jeunes passent leurs journées.

Recommandation 10 : Donner la priorité à la récréation et à d'autres formes de pauses, qui doivent être considérées comme des parties essentielles de la journée d'école pour tous les niveaux scolaires et veiller à ce que chaque établissement soit doté d'un espace approprié pour favoriser l'apprentissage et la socialisation à l'extérieur. Les espaces extérieurs et naturels constituent un environnement précieux pour l'apprentissage et offrent des moments nécessaires de répit à l'apprentissage sur ordinateur. Il faut du temps et de la réflexion pour évaluer, planifier, mettre en œuvre, surveiller et maintenir une routine de nouvelles pratiques qui soutiendra et protégera les enfants et les jeunes dans cet espace. Des mesures doivent être prises pour que les récréations et l'apprentissage à l'extérieur fassent partie des efforts d'amélioration des écoles et des conseils/commissions scolaires. Il faudrait notamment prêter attention dans ces efforts au paysage bâti, à l'environnement social, à la formation du personnel, à l'opinion des élèves ainsi qu'aux espaces extérieurs où abondent la nature et les matériaux naturels.